



Pour diffusion immédiate
CNW Code 39
Hebdos régionaux de l'Estrie

Projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière dans la MRC du Granit La consultation ciblée débute le 3 février 2025

Québec, le 16 janvier 2025 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Georges Lanmafankpotin, président, et de Pierre André, commissaire, annonce le début de la consultation ciblée sur le [projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière sur le territoire de la municipalité régionale de comté du Granit par Parc éolien de la Haute-Chaudière S.E.C.](#) le 3 février 2025 à 19 h. Les séances pourraient se poursuivre les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

Date : Le 3 février 2025

Heure : 19 h

Endroit : Église évangélique Fontaine d'eau vive
3162, rue La Fontaine, Lac-Mégantic

Aussi en direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE



Simulation visuelle : Stratégie PEG inc.

Comment participer?

La consultation ciblée se déroulera en présence de représentants de Parc éolien de la Haute-Chaudière S.E.C. et de personnes-ressources issues de différents organismes et ministères, qui répondront aux questions de la commission et du public. Elle permettra également aux citoyennes et citoyens qui le désirent de donner leur point de vue sur le projet. Les participants

et participantes n'ont pas à s'inscrire à l'avance pour parler à la commission, que ce soit en salle ou à distance. Un registre sera disponible au moment des séances.

Celles et ceux qui souhaitent exprimer leur opinion par écrit ont jusqu'au 17 février 2025 à 16 h pour transmettre un [mémoire](#), un [commentaire](#) ou une [image commentée](#) en remplissant le formulaire associé à chaque option ou en acheminant le document par la poste au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6. Les personnes qui ont l'intention de résumer leur mémoire en séance sont invitées à le faire parvenir à la commission avant le 3 février.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
haute-chaudiere@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca